

Hold-up foiré dans la presqu'ile !

Poursuivant son plan d'économies de fonctionnement, la DR 44/85 impose une fusion des secteurs de St Nazaire, La Baule et Pornichet. De 3 secteurs, elle veut passer à 2 en supprimant celui de Pornichet.

En dépit de toute la communication désormais habituelle de la direction (« proposer une expérience client remarquable », « symétrie des attentions », etc...), le but est bien de faire des économies de personnel. Dans son viseur, supprimer près d'une dizaine d'emplois sur l'encadrement, les COBA et les chargés de

clientèle (CC).

Et sur ce point, le cynisme de la DR est entier, quand elle déclare qu'elle « allait au-delà de ce qui est prévu dans les normes nationales ». On constate le vide abyssal entre ses tableurs excel et la réalité dans les bureaux : le temps réel de réalisation de nombre d'opérations commerciales (LBP, IN, KYC, LPM, IARD...) n'est pas ou peu comptabilisé.

Pour les collègues de ces secteurs, ce projet est la goutte d'eau de trop. Ici comme ailleurs, les

conditions de travail sont en effet déjà très dégradées : l'épuisement professionnel guette, du fait des nombreuses absences non remplacées et des suppressions d'emplois antérieures. Ceci générant mécontentement de la clientèle, incivilités...

Ces suppressions de postes, couplées avec l'agrandissement de la taille des secteurs, entraineront une productivité impossible à tenir (quasiment 1 CC en moins par bureau, 2 PTF Coba et 2 encadrants supprimés), une nette dégradation des conditions d'accueil, des déplacements toujours + nombreux et l'augmentation du nombre de bureaux d'intervention.

Le tout sans aucune indemnité financière. Les collègues ne l'acceptent pas.



C'est pourquoi ils se sont réunis collectivement plusieurs fois le soir, soutenus dès le départ par (et la CGT, afin d'obtenir des moyens humains qui permettent de servir au mieux les usagers/clients avec des conditions de travail acceptables. Leurs demandes :

- → L'abondement de 2 PT de chargés de clientèle par rapport au dimensionnement proposé pour chacun des futurs secteurs.
- → L'octroi d'une indemnité d'adaptation de 2000€.
- → Le grade II-3 à minima et une promotion au grade supérieur pour celles et ceux qui n'en aurait pas eu depuis 10 ans.
- → La mise en place d'un poste d'assistanat commercial sur chacun des futurs secteurs, afin de mettre en corrélation la charge de travail des COBA avec la durée légale de travail.

Devant le refus tout net de la DR de prendre en compte ces revendications, le personnel a mandaté majoritairement et la CGT, afin de déposer un préavis de grève illimité sur les 3 secteurs à compter du 14 décembre. Devant ce fait, CFDT et FO ont raccroché le wagon en rejoignant le mouvement.

Au 3^{ème} jour du conflit, et devant la détermination des collègues en grève, la DR a lâché du lest en attribuant <u>2</u> <u>PT supplémentaires de CC et le maintien des 2 GCB sur St Nazaire!</u>

La lutte a payé, les collègues ont collectivement reprit le travail, satisfaits des résultats de cette action collective! Seuls 2 jours de grève seront prélevés et étalés sur 2 mois.



Nos collègues de la presqu'ile nazairienne nous ont montré le chemin :
Pour conserver des conditions de travail acceptables, une seule solution :

la mo-bi-li-sa-tion collective !!

→ Alors, en vue des futures réorganisations et pour retrouver une juste sérénité professionnelle, on s'y met toutes et tous ensemble ??

<u>Le temps est venu où, dans l'unité syndicale la + large, un mouvement social d'ampleur doit voir le jour au printemps dans toute la DR 44/85.</u> La DR doit stopper sa politique de destruction d'emplois et mettre en place des moyens de remplacements pérennes pour que chaque absence soit remplacée !!

Faire et défaire... J'avance et je recule, comment veux tu que... ???

Juste une remarque sur la pratique de l'automatisation dans nos bureaux, car La Poste navigue à vue comme souvent.

Des TLS qu'on enlève, des LISA qui disparaissent un peu partout. Les usagers/clients ont pourtant fortement été incités à utiliser les automates depuis une dizaine d'année. Quelle est la logique ???

La direction nous répond désormais « seuil de rentabilité » pour conserver ou justifier un automate.

Paradoxalement, il y a quelques années, nos dirigeants installaient des automates en

expliquant que « l'humain coute trop cher, les opérations courantes devront y être effectuées ».

Les pratiques et l'illogisme de notre direction sont connus et elle **exclut que des chargés de clientèle**

supplémentaires soient instaurés dans les bureaux où elle supprime des automates.

Cette situation entraine mécaniquement des délais d'attente à rallonge, des incivilités supplémentaires, du mal être au travail avec parfois arrêts de travail

longs...

→ Alors, si l'humain coute trop cher et les automates aussi, une seule solution : nos dirigeants n'ont qu'à fermer directement les bureaux et partir à la pêche, au ski ou à la plage, on gagnerait en lisibilité sur l'avenir des bureaux et de

nos métiers!!

A eux, dans ces conditions, d'en avoir le courage politique de le faire, courage qu'ils n'ont visiblement pas.

Des moyens supplémentaires en CC doivent être injectés dans les bureaux où la DR retire des automates. Point barre!

Résultats locaux CAP / CCP 2022 : Merci à toutes et à tous !

Avec 20.13% de voix pour notre organisation syndicale, le personnel du Réseau 44/85 a confirmé la nécessité d'un syndicat de transformation sociale bien implanté, dans cette période de profonds bouleversements de nos métiers. Notre travail d'équipe au quotidien, notre disponibilité et proximité avec les collègues s'en trouve conforté. 44/85 vous remercie de votre confiance et continuera à défendre vos intérêts.

Ce résultat nous oblige, nous donne encore + de force, de poids et de responsabilités. Tant mieux!

Résultats DR 44/85 – Elections CAP-CCP décembre 2022

	Participation	CFDT	CGC-CFTC	CGT	FO	SUD	Elu.es
Fonctionnaires non cadres	65.09%	17.76%	XXX	30.84%	25.23%	26.17%	1CGT - <mark>1SUD</mark>
Fonctionnaires cadres	67.33%	24.49%	12.24%	21.43%	25.51%	16.33%	1FO - 1CFDT
Salariés non cadres	42.49%	21.77%	XXX	25.00%	26.61%	26.61%	1SUD -1FO
Salariés cadres	56.49%	31.16%	10.87%	20.29%	25.36%	12.32%	1CFDT -1 FO
Total	55.03%	24.20%	5.78%	24.20%	25.70%	20.13%	

Nous avons désormais 2 représentant.es CAP/CCP au niveau de la DR 44/85. Quel que soit votre niveau de fonction, les militant.es (cap locaux seront à vos cotés pour vous aider à préparer vos dossiers de recours éventuels en CAP/CCP (refus de temps partiel, appréciation...) et pour les commissions médicales et/ou disciplinaires, qui relèvent du périmètre de nos élu.es.

Merci pour votre confiance!

→ Obtenir des conditions de travail acceptables est une nécessité, A nous d'aller les chercher collectivement!

Pour une année 2023 pleine de santé et de bonheur... Et d'actions collectives pour notre sérénité professionnelle !